

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 1 sur 8
	Selon les règlements (CE) n°1907/2006, (CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878	Edition n : 14
		Date : 28/10/2022
<b>MASTIC REFRACTAIRE</b>		Code produit : <b>4083</b>

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit : MASTIC REFRACTAIRE
- Code produit : 4083

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation Ciment réfractaire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Nom du fournisseur : REFRACOL DUPONT et Cie
- Adresse : 35, rue de la Gare  
59770 MARLY  
FRANCE
- Téléphone : (33)03-27-46-37-76
- E-mail : [contact@refracol.com](mailto:contact@refracol.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

- Société/Organisme : INRS - Tél : (33) 01.45.42.59.59 (Centre anti poison disponible 7j/7, 24h/24)
- Numéro interne : (33) 03.27.46.37.76 (disponible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Le MASTIC REFRACTAIRE est un produit alcalin.
- Classification SGH selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :  
Le mélange n'est pas considéré dangereux

### 2.2 Eléments d'étiquetage

*Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Non soumis à étiquetage spécifique*

- Pictogramme de danger : Néant
- Mention d'avertissement : Néant
- Mentions de danger : Néant.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements (CE) n°1907/2006,  
(CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878

Page 2 sur 8

Edition n : 14

Date : 28/10/2022

# MASTIC REFRACTAIRE

Code produit :  
**4083**

### Conseils de prudence :

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### 2.3 Autres dangers

Le pH du produit est supérieur à la limite de vidange dans les eaux de surface.

## 3. Composition/Information sur les composants

### 3.2 Mélanges

Le MASTIC REFRACTAIRE est une préparation à base d'andalousite et de silicate de sodium (N°CAS 1344-09-8).

Ce produit contient moins d'1 % de quartz alvéolaire, quartz alvéolaire étant classifié comme STOT RE1.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

- En cas de contact cutané : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- En cas de contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins en maintenant les paupières largement écartées. Consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'inhalation : Non concerné.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Boire de l'eau abondamment. Consulter un médecin rapidement.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- En cas de contact avec la peau : Le produit entraîne une irritation.
- En cas de contact avec les yeux : Le produit entraîne une irritation.
- En cas d'inhalation : Non concerné.
- En cas d'ingestion : Peut entraîner des désordres gastriques et intestinaux

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il n'y a pas d'informations particulières pour ce produit.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit est ininflammable.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements (CE) n°1907/2006,  
(CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878

Page 3 sur 8

Edition n : 14

Date : 28/10/2022

# MASTIC REFRACTAIRE

Code produit :  
**4083**

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables (eau, mousse, poudre, dioxyde de carbone, sable, etc.). En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun n'est connu à ce jour.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Aucun.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et des lunettes de sécurité.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Répandu sur le sol, le produit peut le rendre glissant.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les égouts, dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Entourer le produit répandu par un matériau absorbant.  
Ramasser le produit à la pelle dans un emballage propre.  
Eliminer les restes avec de l'eau chaude (voir point 13).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Si nécessaire on peut se référer aux rubriques 8 et 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures techniques : Non concerné.
- Précautions à prendre : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains après chaque utilisation.  
Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.
- Conseils d'utilisation : Produit prêt à l'emploi. Ne rien ajouter sauf les produits Refracol destinés à cet usage (durcisseur, agrégat, etc.).  
Eviter le contact avec les acides forts concentrés.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements (CE) n°1907/2006,  
(CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878

Page 4 sur 8

Edition n : 14

Date : 28/10/2022

# MASTIC REFRACTAIRE

Code produit :  
**4083**

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques. Gerbage des conteneurs interdit pour les produits en seaux plastiques.
- Conditions de stockage : Pour une bonne conservation du produit, stocker dans un local tempéré. Tenir le seau hermétiquement fermé. Conserver à l'écart des acides forts.
- Matières incompatibles : Aucun connu à ce jour.
- Conditions d'emballage : Conserver le produit uniquement dans l'emballage d'origine.
- Matériaux d'emballage : Emballage d'origine PP ou PE.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation finale particulière n'a été identifiée par le fournisseur à ce jour.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Respecter les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle du pays concerné.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

*Equipements de protection individuelle :*

- Protection des yeux/du visage : Port de lunettes de protection.
- Protection des mains : Port de gants de protection.
- Protection du corps : Port d'un vêtement de travail.
- Protection respiratoire : Non applicable.
- Protection contre les risques thermiques : Non applicable.

*Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :*

Respecter les obligations réglementaires du pays concerné.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Pâte
- Couleur : Noire
- Odeur : Inodore
- Point de fusion : Non concerné
- Point d'ébullition : Non concerné
- Inflammabilité : Non concerné
- Limites d'explosion : Non concerné
- Point d'éclair : Non concerné
- Température d'auto-inflammation : Non concerné



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements (CE) n°1907/2006,  
(CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878

Page 5 sur 8

Edition n : 14

Date : 28/10/2022

# MASTIC REFRACTAIRE

Code produit :  
**4083**

- Température de décomposition : Non concerné
- pH : 10 – 11,5
- Viscosité cinématique : Non concerné
- Solubilité dans l'eau : Non concerné
- Coefficient de partage : Non concerné
- Pression de vapeur : Non concerné
- Densité : 1,9
- Densité de vapeur relative : Non concerné
- Caractéristiques des particules : < 160 microns

### 9.2 Autres informations

- Température pyroscopique : 1300°C

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le mélange n'est pas particulièrement réactif dans les conditions normales de température et de pression.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Se reporter à la notice technique.

### 10.4 Conditions à éviter

Possibilité d'émission de poussières de quartz en cas de dégradation mécanique du produit (abrasion, démolition) après son durcissement.

### 10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides forts concentrés.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun n'est connu à ce jour.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

- Toxicité aiguë :  
Pas de données disponibles.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 6 sur 8
	Selon les règlements (CE) n°1907/2006, (CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878	Edition n : 14
		Date : 28/10/2022
<b>MASTIC REFRACTAIRE</b>		Code produit : <b>4083</b>

- Corrosion cutanée/irritation cutanée :  
Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire :  
Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles par alcalinité du produit et par effet mécanique.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée :  
Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
- Mutagénicité sur les cellules germinales :  
Pas de données disponibles.
- Cancérogénicité :  
Pas de données disponibles.
- Toxicité pour la reproduction :  
Pas de données disponibles.
- Toxicité spécifique pour certains organismes cibles (STOT) – exposition unique :  
Pas de données disponibles.
- Toxicité spécifique pour certains organismes cibles (STOT) – exposition répétée :  
Pas de données disponibles.
- Danger par aspiration :  
Pas de données disponibles.

Données toxicologiques des substances contenues dans le mélange

**Sodium silicate**

Ingestion (rat) DL50 > 3500 mg/kg

## 11.2 Informations sur les autres dangers

Pas de données disponibles relatives aux effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien.

## 12. Informations écologiques

En diluant le produit, les silicates de soude se dépolymérisent très vite en formant des molécules qu'on ne peut plus distinguer de la silice dissoute naturellement. Ils réagissent avec les ions Ca, Mg, Fe, Al et autres ions polyvalents en formant des combinaisons insolubles égales aux éléments qu'on trouve dans la terre naturelle. Le pH du produit est supérieur à la limite de vidange directe dans les eaux de surface.

### 12.1 Toxicité

**Sodium silicate**

LC<sub>50</sub> Poisson : 3185mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)

EC<sub>50</sub> Bactérie : > 1000mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)

EC<sub>50</sub> Daphnia : 4857mg produit/litre (valeur pour le silicate de soude 35%, RM 3.36)



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon les règlements (CE) n°1907/2006,  
(CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878

Page 7 sur 8

Edition n : 14

Date : 28/10/2022

# MASTIC REFRACTAIRE

Code produit :  
**4083**

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable (produit inorganique)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible à ce jour

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles sur les propriétés perturbant le système endocrinien.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu à ce jour.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Appliquer les dispositions de l'Union ou les dispositions nationales ou régionales en vigueur.

- Déchets des produits : Se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur.  
Matière minérale.
- Emballages souillés : Se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur.  
Matière plastique ou métallique.

## 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions des règlements de transport internationaux ADR, RID, ADN, OMI, IMDG et IT OACI.

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Néant

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Néant

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Néant

### 14.4 Groupe d'emballage

Néant

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> Selon les règlements (CE) n°1907/2006, (CE) n°1272/2008 et (UE) 2020/878	Page 8 sur 8
		Edition n : 14
		Date : 28/10/2022
<b>MASTIC REFRACTAIRE</b>		Code produit : <b>4083</b>

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Néant

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Néant

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le mélange n'est pas concerné

### 15. Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le mélange ne fait pas l'objet de dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement à l'échelle de l'Union.

Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

#### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique du mélange n'a été effectuée à ce jour.

### 16. Autres informations

Types d'utilisation recommandées : Matériaux réfractaires.

Motif de la révision : Intégration du règlement (UE) 2020/878

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.